

ETAT DU VALAIS
Déléguée à l'économie et à
l'innovation
Mme Sophia Dini
Place de la Planta 1
1950 Sion
Sophia.dini@admin.vs.ch

Sion, le 14 mars 2024

Madame Dini,

Le Centre Valais romand salue le travail du département et a l'honneur de vous communiquer sa réponse à la consultation concernant l'aéroport de Sion. Notre parti a réuni un groupe d'élus intéressés par le sujet, des élus établis à Sion mais aussi sur d'autres communes du Valais romand.

Sur le fond

Une élue rappelle que l'inaction dans ce dossier ne libérera pas le Canton de ces engagements. Il devra de toutes façons respecter les différents points convenus avec la Confédération lors de la signature de l'accord de Principe de 2016 ainsi que de l'avenant de 2021 (au Contrat du 22 décembre 1956). La reprise des biens fonciers et des systèmes aéroportuaires, d'ici 2026, entraînera inévitablement des coûts à la charge du Canton, de la Ville de Sion et indirectement des communes valaisannes. Via la péréquation financière, ces dernières contribuent déjà à une bonne partie du déficit d'exploitation assumé par le Canton.

Un élu explique que la Ville de Sion opère l'aéroport de Sion comme une section des Travaux Publics, à l'instar de la voirie ou d'une STEP. Ce fonctionnement, sous l'égide de l'ingénieur de ville, pouvait se concevoir pour un petit aéroport civil à la remorque d'une grande base de guerre. Avec le départ de l'armée, une société anonyme à vocation cantonale permettra une approche plus professionnelle de la gestion de cette infrastructure, sa zone de chalandise couvre d'ailleurs tout le Valais et une partie des cantons voisins.

Un membre conclue que la constitution d'une SA pour assurer la gestion et l'exploitation de l'aéroport est donc probablement opportune. Cette structure permettrait de décharger la ville et d'améliorer la gouvernance de l'aéroport. Bien séparer les différentes comptabilités est aussi souhaitable.

Aspects financiers

Une élue estime que la clef de répartition pour définir la contribution des communes valaisannes fait complètement sens car elle est identique au principe appliqué au financement des routes et elle permet d'imputer une part plus importante aux bénéficiaires directs – à savoir les communes touristiques. Un membre fait remarquer la situation paradoxale de la commune de Nendaz, commune touristique qui devrait contribuer plus avec cette clef de répartition en fonction du trafic et de ses nuitées, mais une commune qui subit aussi les nuisances sans être forcément une destination pour les usagers des jets.

En étudiant le tableau de simulation des Contributions des communes valaisannes à l'indemnité cantonale, une élue constate que les montants impactent peu les ménages communaux (600k ou 1.2 mio répartis sur toutes les communes hors capital-actions). Cette élue est étonnée par la position rendue par la Fédération des Communes cette semaine, celle-ci avait déjà été largement consultée lors de l'élaboration des précédents scénarios de financement.

Les jets d'affaires ont connu un développement réjouissant. En 2022, l'équilibre des comptes de l'aéroport était presque atteint grâce aux 8600 mouvements de jets d'affaires enregistrés. Le prochain défi est de parvenir à cet équilibre. Plusieurs pistes ont été évoquées par les personnes consultées ici, en faisant profiter de plus larges couches de la population de cette infrastructure de proximité (lignes et charters) à l'instar de ce que fait la compagnie Buchard sur Majorque.

Des questions ont été posées sur la tarification de l'aéroport de Sion. Celle-ci paraît élevée au regard des autres aéroports du plateau mais elle est bien moins élevée que les [tarifs](#) de Samedan - Engadin Airport par exemple, un aéroport au budget similaire. Quelle est l'élasticité des prix pour les usagers de l'aviation d'affaire ?

L'aéroport de Sion une infrastructure stratégique

Une élue juge indispensable que le Canton puisse garder un certain contrôle et un pouvoir décisionnel sur le développement de l'aéroport à long terme. Une privatisation pourrait entraîner des conséquences sur cette infrastructure aux utilités multiples. La multitude de services rendus par l'aéroport ne sont pas forcément tous rentables.

Comme évoqué à plusieurs reprises par M. Darbellay, il ne faut pas négliger le rôle majeur que joue l'aéroport en tant que maillon incontournable du concept sanitaire cantonal de l'OCVS (base de départ des hélicoptères de sauvetage). Ce fut le cas le week-end dernier lors du drame de Tête Blanche qui a vu l'engagement de 11 hélicoptères dont deux Super Pumas militaires.

Un membre rappelle aussi qu'en cas de catastrophe d'ampleur, par exemple un tremblement de terre, l'aéroport reste une porte d'entrée en Valais pour les secours nationaux et internationaux, en qualité d'infrastructure critique.

Un membre considère également que l'armée, à plus ou moins long terme, pourrait également décider d'attribuer plus d'activité à notre aéroport. Dans les armées modernes, les flottes d'avions de combat sont complétées par des drones militaires. En Valais, plusieurs sociétés innovent dans ce domaine. Bien malin qui peut prévoir quelles seront les besoins

de l'armée suisse en matière aérienne dans les 20 ans à venir. Un repli des activités civiles pourrait ouvrir le champ à un renouveau des activités militaires dont notre population en général et les riverains en particulier ne veulent pas (F 18 / F 35)

Innovation, la belle histoire de H55

De nombreuses activités de H55 (Aircraft Integration / Flight Operations / Flight Test & Testing) nécessitent une présence sur l'aéroport et un accès direct au tarmac. H55 occupe donc deux halles au sud de la piste. Cette société travaille actuellement sur un projet de construction de trois nouvelles halles dans la zone nord-est afin de rassembler toutes ses activités sur le même site. Le développement de H55 est intimement lié à l'orientation stratégique de l'aéroport et de ses infrastructures. Des incertitudes pourraient conduire à une potentielle délocalisation de cette startup qui est si souvent citée comme un fleuron de l'innovation pour notre canton. Après tant d'efforts consentis par l'Etat, ce serait regrettable que le Valais perde les 130 emplois à haute valeur ajoutée ainsi que les collaborations avec de nombreux acteurs locaux, le centre d'apprentissage de polymécaniciens, la HES et l'EPFL via le Parc de l'Innovation.

Ecologie et nuisances

Parallèlement, à l'instar de ce qui s'est fait avec les transports terrestres, l'aviation parviendra aussi à faire d'importants efforts pour se décarboner. Cela prendra du temps.

Au plus tard d'ici fin 2024, l'aéroport proposera du SAF Fuel (kérosène bio/synthétique). La chaîne logistique est en train de se mettre en place. La demande est déjà prometteuse pour ce type de carburant de la part des opérateurs de jets d'affaires, quand bien même son coût est beaucoup plus élevé que le kérosène traditionnel.

Concernant les nuisances, une meilleure gouvernance de l'aéroport devrait aussi permettre d'affronter ce thème avec professionnalisme. C'est une opportunité de mieux maîtriser cet outil qu'est l'aéroport, comme le mentionne la lettre d'accompagnement.

Questions et commentaires sur les articles

Art. 2 : la société d'exploitation se limitera-t-elle à l'aéroport sédunois ou couvrira les champs d'aviation civile ? A préciser

Art. 5 : est-ce que la Confédération a déjà articulé un montant du pourcentage d'actions qu'elle souhaiterait détenir ? Elle est toujours propriétaire des terrains et de certaines infrastructures.

Art 6 al. 6 : il faudrait définir rapidement la part souhaitée par le canton. La souplesse offerte aux communes qui souhaiteraient plus d'actions est appréciable, la motivation viendra des résultats d'exploitation.

Art. 7 : Sion pourrait avoir plusieurs représentants au CA alors que les communes, qui détiendraient une part plus importante du capital, n'auraient qu'un représentant. Le conseil d'administration devrait représenter la structure de l'actionnariat.

Art. 10 : un membre s'interroge sur la forme de subventionnement via une indemnité, notamment dans le cadre d'un mandat de prestations qui vise à professionnaliser l'exploitation, en l'espèce d'une SA.

Art. 11 : la clé de répartition peut déplaire à certaines communes comme Nendaz (pour des raisons citées plus haut), ne faudrait-il pas ajouter un critère simple, de destination des usagers ?

L'idée de répartir la clé pour des périodes de 4 ans est bonne, on évite du travail pour rien.

Art. 12 : pour quelle raison la contribution du canton au cautionnement ou à la subvention n'est pas également arrêtée ?

Art. 15 : sous l'angle de la Ville de Sion, l'alinéa 2 constitue un chèque en blanc d'importance. Les coûts relatifs à la mise en conformité revêtent de nombreuses incertitudes.

Conclusion

De manière générale, le sentiment est celui d'une cantonalisation partielle, un membre note le risque d'étatiser les pertes et de privatiser les recettes, risque inhérent à ce type de personne morale. Il précise aussi que rien n'est prévu en cas de désaccord, une fois l'exploitation initiée, notamment les conditions qui pourraient rendre caduque le dispositif légal.

Le Centre Valais romand estime finalement que cette infrastructure est très importante pour notre canton. La gouvernance actuelle n'est pas adéquate. La solution cantonale, sous forme d'une SA, est à privilégier. La rapidité d'action dans les prises de décisions qu'une SA peut avoir, contrairement à une administration publique est un réel atout pour garantir un développement harmonieux et sécuritaire d'un aéroport. Une nouvelle gouvernance devrait être à même de sortir cette infrastructure des chiffres rouges, sans toutefois augmenter massivement l'activité (ce qui n'a de toute manière jamais fonctionné). Le nombre total de mouvements étant limité par la fiche PSIA (Plan Sectoriel de l'Infrastructure Aéronautique) en développement, l'aéroport devra viser plus de passagers avec un nombre donné d'arrivées / départs.

Le Centre soutient ce projet de Loi, avec les remarques émises ci-avant.

En vous remerciant pour l'attention que vous porterez à cette prise de position, nous vous prions d'agréer, Madame Dini, nos salutations les meilleures.



Vincent Baud
Secrétaire général